



DDP # 100020590

MODIFICATION N^o 002

La présente modification vise à apporter des modifications à la demande de proposition et à répondre aux questions des soumissionnaires.

MODIFICATIONS À LA DEMANDE DE PROPOSITION :

1. À la page 1 de la DDP, « L'invitation prend fin » :

Supprimer : 2022-03-03 at-à 14:00 PM

Insérer : 2022-03-07 at-à 14:00 PM

QUESTION 3. Est-ce qu'on peut reculer la fermeture jusqu'au 16 mars?

RÉPONSE 3. Non. Nous allons ajouter 3 jours de plus mais c'est l'extension maximum.

Tous les autres termes restent les mêmes

MODIFICATION N^o 001

La présente modification vise à apporter des modifications à la demande de proposition et à répondre aux questions des soumissionnaires.

MODIFICATIONS À LA DEMANDE DE PROPOSITION :

1. À la page 1 de la DDP, « L'invitation prend fin » :

Supprimer : 2022-02-28 at-à 14:00 PM

Insérer : 2022-03-03 at-à 14:00 PM



2. À la Pièce Jointe 1 à la Partie 4 – Critères Technique Obligatoires et Cotés.

Supprimer : En entier.

Insérer :

CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES

Les exigences obligatoires énumérées ci-dessous feront l'objet d'une évaluation de type réussite/échec (conforme/non conforme). Les propositions qui ne respecteront pas les exigences obligatoires seront rejetées à cette étape sans faire l'objet d'un examen plus approfondi.

Pour être prises en compte, les propositions doivent démontrer leur conformité aux spécifications et exigences qui suivent et être accompagnées des documents qui attestent leur conformité.

No du critère obligatoire	Description(s)	Réponse du soumissionnaire:	Respecté/ Non respecté
O.1 Expérience de production	<p>Démontrer que le soumissionnaire possède la capacité organisationnelle de fournir les services décrits dans l'Énoncé des travaux.</p> <p>Le soumissionnaire doit démontrer qu'il possède un minimum de sept (7) ans d'expérience dans le service d'impression et/ou de production d'enveloppes au cours des 10 dernières années à compter de la date de publication de la soumission, pour *des clients externes.</p> <p>Le soumissionnaire doit préciser le nombre d'années d'activité de l'entreprise et fournir une brève description du nombre et du type de contrats pour enveloppes qu'il a menés à terme.</p> <p>*Clients externes : Clients à l'extérieur de l'entité juridique du soumissionnaire (ou</p>		



No du critère obligatoire	Description(s)	Réponse du soumissionnaire:	Respecté/ Non respecté
	d'une société de personnes d'une coentreprise). Cela exclut la société mère, les filiales ou les autres sociétés affiliées du soumissionnaire.		
O.2 Références de clients	<p>Le soumissionnaire doit démontrer qu'il a rempli les contrats d'impression et/ou de production pour les enveloppes de valeur et nature similaires en utilisant 2 contrats distincts pour 2 *clients externes différents pour les services décrits à l'annexe A Énoncé des travaux (EDT) de cette exigence.</p> <p>Chaque contrat doit :</p> <ul style="list-style-type: none">a) Avoir été actif au cours des 2 dernières années à compter de la date de publication de la demande de soumissions ;b) Avoir été d'une valeur annuelle minimale de 125,000 \$ avec chaque client (modifications et taxes applicables incluses); <p>Le soumissionnaire doit démontrer son expérience pour chaque contrat de référence comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none">(a) Le nom de l'organisation avec laquelle le contrat était conclu ;(b) Les coordonnées de la référence client ;(c) Le numéro de contrat ;(d) La valeur du Contrat (avenants et taxes applicables inclus) ;(e) Les dates de début et de fin du contrat ;f) Une brève description du type et du nombre d'enveloppes imprimées et/ou produites. <p>*Clients externes : Clients à l'extérieur de l'entité juridique du soumissionnaire (ou d'une société de personnes d'une coentreprise). Cela exclut la société mère, les filiales ou les autres sociétés affiliées du soumissionnaire.</p>		



No du critère obligatoire	Description(s)	Réponse du soumissionnaire:	Respecté/ Non respecté
M.3 Respect des délais de livraison	Le soumissionnaire doit décrire la façon dont il respectera les délais de livraison. Le soumissionnaire doit tenir compte des facteurs suivants dans sa soumission : a) sa capacité à établir des priorités, à ajouter des quarts de production ou à augmenter son contingent d'heures supplémentaires; b) les ententes avec plusieurs transporteurs; et c) toute autre information qu'il peut juger pertinente pour sa capacité à respecter les délais de livraison.		



CRITÈRES TECHNIQUES COTÉES

Toutes les soumissions seront évaluées selon les critères de notation suivants :

Critères cotés	Description(s)	Réponse du soumissionnaire	Valeur en points	Points attribués
C.1 Expérience de l'entreprise	<p>Le soumissionnaire se verra accorder des points pour le nombre d'années d'expérience qu'il possède en tant qu'entreprise dans le cadre desquelles il a travaillé dans l'industrie des services d'impression et/ou de production d'enveloppe pour des clients à l'externe de l'organisation du soumissionnaire, tel qu'il est indiqué au critère O.1.</p> <p>De 7+ à 15 ans – 10 points De 15+ à 20 ans – 13 points Plus de 20 ans+ – 15 points</p>		Jusqu'à 15 points	
C.2 Stratégie d'assurance de la qualité	<p>Le soumissionnaire doit décrire la stratégie d'assurance de la qualité qu'il appliquera pour répondre aux exigences d'ESDC en matière d'enveloppe.</p> <p>Les points lui seront attribués pour les éléments suivants :</p> <p>a) Une copie de sa certification de l'Organisation internationale de normalisation (ISO9001);</p> <p>OU</p> <p>b) En décrivant les points suivants :</p> <ol style="list-style-type: none">1. son modèle d'assurance qualité2. son processus d'assurance de la qualité, qui lui permettront de répondre aux exigences d'ESDC en matière d'enveloppe,3. ses normes de qualité par rapport aux spécifications et aux exigences en matière de livraison.		Jusqu'à 20 points : <i>20 points pour a)</i> <i>OU</i> <i>5 points par facteur 1 à 3.</i>	



Points possibles maximaux pour C.1, C.2		35
Minimum de points requis pour C.1, C.2		25

QUESTION 1. Cette demande de propositions pour les services d'impression ou de fabrication est-elle telle qu'elle est publiée sur le site Web d'achat et de vente ? La DP est publiée sous le titre T014SR : Impression d'enveloppes. Si c'est pour des services d'imprimerie, pourquoi le critère de fabrication est-il requis en mérite technique ?

RÉPONSE 1. Svp référer au critère révisé

QUESTION 2. Nous demandons de prolonger la date de clôture de 5 jours ouvrables

RÉPONSE 2. Nous prolongerons de 3 jours

Tous les autres termes restent les mêmes